

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1921

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 7 C

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« du »

les mots :

« d'un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.